

**SUIVI ADMINISTRATIF 2022
DE LA DÉCISION D-2020-161
(MESURES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES SERRES)**

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SUIVI DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX	5
2.1. Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux durant l'année 2022.....	5
2.2. Bilan des restrictions durant l'année 2022.....	7
2.3. Portrait des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux aux fins du chauffage des espaces des serres.....	7
2.4. Portrait de la répartition entre les serres vivrières et les serres destinées à la culture du cannabis	7

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture des végétaux en 2022 – Abonnements de petite et moyenne puissance.....	6
Tableau 2 : Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture des végétaux en 2022 – Abonnements de grande puissance (tarif LG).....	6
Tableau 3 : Bilan des restrictions – 2022	7
Tableau 4 : Ventilation de la consommation et des revenus entre les serres vivrières et les serres produisant du cannabis	8

1. INTRODUCTION

1 En 2020, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »)
2 demande à la Régie de l'énergie (la « Régie ») de créer une nouvelle option d'électricité
3 additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse ou le chauffage d'espaces destinés à la culture
4 de végétaux (« OÉA pour la culture de végétaux ») comme mesure de soutien au
5 développement des serres.

6 Dans sa décision D-2020-161¹, rendue à la fin de 2020, la Régie accueille la demande et la
7 nouvelle option entre en vigueur le 1^{er} décembre 2020.

8 Dans cette même décision², la Régie demande au Distributeur de déposer un suivi
9 administratif annuel de l'OÉA pour la culture de végétaux.

10 La présente pièce constitue ce suivi pour l'année 2022.

2. SUIVI DE L'OÉA POUR LA CULTURE DE VÉGÉTAUX

11 Au 31 décembre 2022, 95 abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux étaient actifs,
12 dont 93 abonnements de petite et moyenne puissance et 2 abonnements de grande
13 puissance. De ce nombre, 34 abonnements ont souscrit à cette option au cours de
14 l'année 2022. Ces abonnements représentent un volume de consommation de 246 GWh pour
15 la petite et la moyenne puissance et 140 GWh pour la grande puissance.

16 Lors de l'adhésion, une fiche d'inscription doit être remplie par le client. Parmi les informations
17 demandées, on y retrouve l'usage ainsi que la superficie à chauffer ou à éclairer.

18 Parmi les abonnements au 31 décembre 2022, 54 % utilisent l'OÉA pour la culture de végétaux
19 aux fins d'éclairage de photosynthèse, 17 % pour le chauffage des espaces et 29 % pour les
20 deux usages.

2.1. Bilan de l'utilisation de l'OÉA pour la culture de végétaux durant l'année 2022

21 Les tableaux 1 et 2 présentent la consommation d'électricité facturée en 2022 selon les
22 modalités de l'OÉA pour la culture de végétaux ainsi que l'écart de revenu généré par rapport
23 au prix réel de l'électricité, pour les abonnements de petite et de moyenne puissance et ceux
24 de grande puissance.

¹ Décision [D-2020-162](#), par. 146.

² *Ibid.*, par. 211 à 215.

TABLEAU 1 :
BILAN DE L'UTILISATION DE L'OÉA POUR LA CULTURE DES VÉGÉTAUX EN 2022 –
ABONNEMENTS DE PETITE ET MOYENNE PUISSANCE

Mois	Volume mensuel additionnel				Prix moyen de l'électricité additionnelle	Prix réel	Écart de prix	Écart de revenu total
	Éclairage	Chauffage	Les deux	Total				
	MWh	MWh	MWh	MWh	¢/kWh	¢/kWh	%	k\$
Janvier	33 718	151	3 811	37 680	5,663	11,617	-51%	(2 243)
Février	26 491	198	3 509	30 198	5,663	7,683	-26%	(610)
Mars	19 416	372	3 843	23 631	5,663	4,026	41%	387
Avril	9 161	427	3 515	13 103	5,810	3,112	87%	354
Mai	2 974	290	2 592	5 856	5,810	3,092	88%	159
Juin	2 601	136	2 295	5 032	5,810	3,092	88%	137
Juillet	1 733	112	1 204	3 049	5,810	3,092	88%	83
Août	2 192	98	1 696	3 986	5,810	3,092	88%	108
Septembre	10 102	204	3 290	13 596	5,810	3,092	88%	369
Octobre	23 052	294	4 335	27 681	5,810	3,092	88%	752
Novembre	33 735	320	5 138	39 193	5,810	3,211	81%	1 019
Décembre	37 157	284	6 043	43 484	5,910	7,065	-16%	(502)
Total	202 332	2 886	41 271	246 489				13

(1) Le prix réel correspond au résultat de la formule présentée à l'article 6.32 des *Tarifs d'électricité d'Hydro-Québec*. Aux fins de présentation dans ce suivi administratif, le nombre d'heures réel d'achat ainsi que le prix réel à la zone M du NYISO ont cependant été utilisés plutôt que le nombre d'heures prévu et le coût évité en énergie pour la période, de façon à mieux refléter le prix réel du Distributeur.

TABLEAU 2 :
BILAN DE L'UTILISATION DE L'OÉA POUR LA CULTURE DES VÉGÉTAUX EN 2022 –
ABONNEMENTS DE GRANDE PUISSANCE (TARIF LG)

Mois	Volume mensuel additionnel				Prix moyen de l'électricité additionnelle	Prix réel	Écart de prix	Écart de revenu total
	Éclairage	Chauffage	Les deux	Total				
	MWh	MWh	MWh	MWh	¢/kWh	¢/kWh	%	k\$
Janvier	19 598	-	-	19 598	4,707	11,617	-59%	(1 354)
Février	16 232	-	-	16 232	4,707	7,683	-39%	(483)
Mars	13 905	-	-	13 905	4,707	4,026	17%	95
Avril	7 908	-	-	7 908	4,787	3,112	54%	132
Mai	4 726	-	-	4 726	4,787	3,092	55%	80
Juin	7 565	-	-	7 565	4,787	3,092	55%	128
Juillet	4 263	-	-	4 263	4,787	3,092	55%	72
Août	2 387	-	-	2 387	4,787	3,092	55%	40
Septembre	8 988	-	-	8 988	4,787	3,092	55%	152
Octobre	13 293	-	-	13 293	4,787	3,092	55%	225
Novembre	18 721	-	-	18 721	4,787	3,211	49%	295
Décembre	22 703	-	-	22 703	5,910	7,065	-16%	(262)
Total	140 289	-	-	140 289				(880)

(1) Le prix réel correspond au résultat de la formule présentée à l'article 6.32 des *Tarifs d'électricité d'Hydro-Québec*. Aux fins de présentation dans ce suivi administratif, le nombre d'heures réel d'achat ainsi que le prix réel à la zone M du NYISO ont cependant été utilisés plutôt que le nombre d'heures prévu et le coût évité en énergie pour la période, de façon à mieux refléter le prix réel du Distributeur.

2.2. Bilan des restrictions durant l'année 2022

- 1 Le tableau 3 présente le bilan des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux ayant fait
- 2 l'objet d'une demande de restriction pour chaque mois de l'année 2022 en période hivernale.

**TABLEAU 3 :
BILAN DES RESTRICTIONS – 2022**

MOIS	ABONNEMENTS DE PETITE ET MOYENNE PUISSANCE				ABONNEMENTS DE GRANDE PUISSANCE (TARIF LG)			
	NOMBRE D'ABONNEMENTS	NOMBRE D'APPELS	NOMBRE D'HEURES D'INTERRUPTION	NOMBRE D'ABONNEMENTS QUI SE SONT INTERROMPUS (1)	NOMBRE D'ABONNEMENTS	NOMBRE D'APPELS	NOMBRE D'HEURES D'INTERRUPTION	NOMBRE D'ABONNEMENTS QUI SE SONT INTERROMPUS (2)
Janvier 2022	66	14	53	58	2	14	53	2
Février 2022	74	-	-	-	2	-	-	-
Mars 2022	82	-	-	-	2	-	-	-
Décembre 2022	93	1	3	68	2	1	3	2
Total		15	56			15	56	

(1) Effacement moyen des abonnements : 88%

(2) Effacement moyen des abonnements : 43%

2.3. Portrait des abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux aux fins du chauffage des espaces des serres

- 3 Parmi les 95 abonnements à l'OÉA pour la culture de végétaux au 31 décembre 2022,
- 4 16 clients (17 % du total) utilisent cette option exclusivement pour le chauffage des espaces
- 5 destinés à la culture de végétaux, pour une puissance installée de 5 MW. De plus,
- 6 28 abonnements (29 % du total) utilisent l'électricité tant pour le chauffage des espaces que
- 7 pour l'éclairage de photosynthèse avec une puissance installée pour les équipements de
- 8 chauffage de 9,7 MW. La superficie totale chauffée est de l'ordre de 185 000 mètres carrés³.
- 9 Parmi les appareils utilisés par les clients pour assurer le chauffage électrique, on retrouve
- 10 des bouilloires, des fournaies électriques et des unités de géothermie.

2.4. Portrait de la répartition entre les serres vivrières et les serres destinées à la culture du cannabis

- 11 Parmi les 93 abonnements de petite et moyenne puissance au 31 décembre 2022,
- 12 78 abonnements sont associés à des serres vivrières et 15 abonnements sont associés à des
- 13 serres utilisées pour la culture de cannabis. Quant aux 2 abonnements facturés au tarif LG,
- 14 l'un est utilisé pour la culture du cannabis tandis que l'autre est associé à une serre vivrière.
- 15 Le tableau 4 présente la ventilation de la consommation et des revenus provenant de
- 16 l'électricité additionnelle entre les serres vivrières et les serres produisant du cannabis pour
- 17 l'année 2022.

³ Le Distributeur précise que la superficie mentionnée dans le suivi pour l'année 2021 est erronée étant donné que certains clients avaient inscrits, dans leur fiche d'inscription, le volume de leur lieu plutôt que la superficie. La situation a été corrigée pour le présent suivi.

TABLEAU 4 :
VENTILATION DE LA CONSOMMATION ET DES REVENUS
ENTRE LES SERRES VIVRIÈRES ET LES SERRES PRODUISANT DU CANNABIS

	Nombre de serres	Consommation (GWh)	Revenus (k\$)
Cannabis	16	62 145	3 429
Vivrière	79	324 633	17 732
Total	95	386 778	21 161